

Conseil Général des Alpes-Maritimes
Séance du 28 juin 2008

Intervention en séance de Paul Cuturello

Président du Groupe Socialiste et Apparenté

Dans ce concert national, vous essayez d'y jouer la **partition sécuritaire** que vous affectionnez tant en créant artificiellement, avec le concours du Président de la République il est vrai, un débat sur l'absentéisme scolaire devenu tout à coup urgent.

Question créée de toutes pièces destinée à servir de tremplin à vos ambitions nationales.

Ce qui est grave dans cette affaire, c'est qu'en tant que Président du Conseil Général vous détournez les moyens de notre collectivité pour satisfaire les obsessions sécuritaires du pompier pyromane que vous êtes. Car après avoir voté année après année la réduction des effectifs des personnels de l'éducation nationale, 16000 postes devraient encore être supprimés en 2011, conduisant à une réduction du nombre d'adultes dans les établissements scolaires, et donc à l'organisation méthodique de l'absence définitive des personnels, vous vous inquiétez de l'absence des élèves.

Si on regarde les derniers chiffres connus de l'absentéisme scolaire dans les Alpes-Maritimes fournis par l'Inspection Académique, on constate dans les collèges, de septembre 2009 à mars 2010, un taux d'absentéisme constaté de 3,4%, qui est ramené à 1,3% après un premier avertissement signifié aux familles par l'I.A. Au regard de ces chiffres, s'il est vrai qu'un seul élève absent peut poser question, on voit qu'il y a lieu de relativiser.

Du coup, on comprend que votre seul souci consiste à donner du crédit à votre proposition de loi prévoyant la suspension des allocations familiales des parents dont les enfants auraient un absentéisme important. Ainsi, par une logique qui m'échappe, dans le but de restaurer l'autorité parentale, ce sont vos termes, vous punissez les parents, vous les humiliez aux yeux de leurs enfants, ce qui ne pourra qu'aggraver encore plus des situations déjà difficiles. Votre proposition est d'ailleurs contestée dans votre propre camp. Ainsi Jean-Pierre Raffarin s'est déclaré opposé à la suspension des allocations familiales pour absentéisme scolaire car il considère qu'il faut davantage aider les familles plutôt que de les sanctionner. Pour une fois je dois dire que je suis d'accord avec lui.

Mais le plus grave, c'est que vous vous livrez à un véritable **détournement des missions et des moyens de la prévention spécialisée de notre département**. S'ajoutant à la réduction drastique des moyens des associations intervenant dans ce secteur qui pourrait se traduire par la suppression de 150 postes, la redéfinition radicale de la mission des personnels que vous envisagez d'imposer porte atteinte à la déontologie du métier d'éducateur construite sur les principes essentiels garantissant, entre autres, le respect de l'anonymat des familles.

Votre volonté de faire de notre département le laboratoire de vos errements sécuritaires est transparente. Je suis certain que ni les parents, ni les enseignants, et encore moins les éducateurs qui ont manifesté leur hostilité et la manifestent encore aujourd'hui, ne se laisseront traiter comme les cobayes des expérimentations hasardeuses et dangereuses auxquelles vous les destinez